MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX

BULLETIN TECHNIQUE DE LA STATION D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES du LANGUEDOC-ROUSSILLON

(Aveyron, Aude, Gard, Hérault, Lozère, Pyrénées-Orientales)

MONTPELLIER — 16, Rue de la République — TÉL. M2 58-72

1ère année 9 Mai 1953 n° 10

INFORMATIONS

DORYPHORE DE LA POMME DE TERRE Toutes zones

Il est nécessaire de pulvériser un produit insecticide dès que les jeunes larves ont atteint la grosseur d'un grain de blé;

Nous recommandons d'utiliser

- l'arséniate de chaux
- l'arséniate d'alumine naissant
- la roténone
- le D.D.T. ou le chlordane.

Les pulvérisations arsenicales sont interdites dans les jardins.

MILDIOU DE LA POMME DE TERRE Zones a. b.

Les conditions de développement du mildiou de la pomme de terre se trouveront réunies le 20 Mai au plus tard. Il convient de traiter préventivement les plants de pommes de terre ayant atteints 10 cm. de hauteur à l'aide :

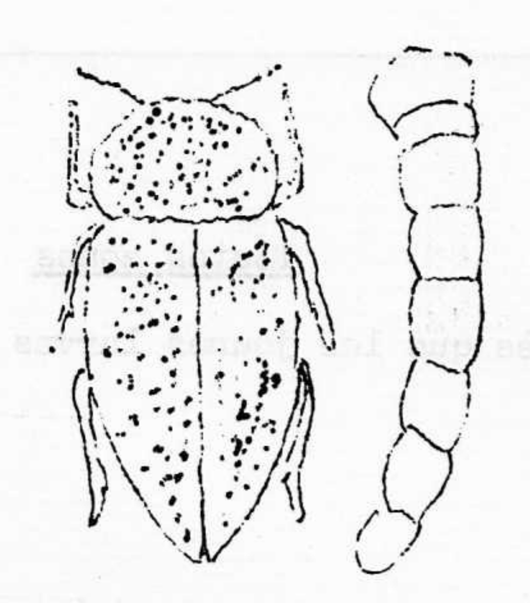
- d'une bouillie bordelaise
- de sulfate basique de cuivre
- de l'oxychlorure de cuivre
- des oxydes cuivreux.

Nous rappelons aux cultivateurs que les pulvérisations arsenicales peuvent être associées aux pulvérisations cupriques en vue de lutter contre le mildiou de la pomme de terre.

.../...

LUTTE CONTRE LE CAPNODE

Ces insectes sont responsables de mortalités importantes sur les arbres fruitiers à noyaux des régions méridionales.



Les adultes sont déjà dans les vergers depuis le mois d'avril, et la ponte peut commencer dans le Roussillon dès la 2ème quinzaine de mai, et dans le Languedoc dès la fin mai ou début juin.

La ponte va se poursuivre tout l'été, pendant que les larves qui se développent dans les racines et le collet et qui sont arrivées au terme de leur développement vont se nymphoser. Ces nymphes donneront des adultes qui quitteront le sol à partir du mois de Juin.

Le traitement actuellement le plus efficace consiste à détruire les jeunes larves avant leur entrée dans le collet ou les racines, et également à détruire les adultes à leur sortie de terre au moment où ils vont gagner les arbres. Ce traitement préventif consiste :

à appliquer dès le 15 mai dans le Roussillon, et dès le 25 Mai dans les autres régions :

15-30 grammes d'H.C.H. technique par arbres suivant leur âge et leur taille, soit I50-300 grammes d'une spécialité à 10% d'H.C.H. par exemple.

ou 2-4 grammes de lindane par arbre, soit 200-400 grammes d'une spécialité à 1% de lindane par exemple.

Ces insecticides peuvent être utilisés en solution ou en poudrage.

Il convient de répandre soigneusement l'insecticide autour du pied de l'arbre dans un rayon de 30-50 cm, suivant les dimensions de l'arbre à protéger, sans oublier de faire une légère pulvérisation ou un léger poudrage sur le collet et la base du tronc sur une hauteur de I5-20 cms. Après le traitement faire un travail superficiel du sol pour mélanger l'insecticide à la terre. Les poudrages sont souvent plus faciles à effectuer que les arrosages ou les pulvérisations, mais dans les régions ventées les effectuer un jour sans vent, ou donner la préférence aux solutions que l'on peut appliquer à l'arrosoir ou au pulvérisateur.

Le lindane (H.C.H. sans odeur) sera à préférer dans le cas où les arbres à protéger seront associés à des cultures légumières ou à la vigne.

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux,

P.BERVILLÉ

Le Contrôleur chargé des Avertissements Agricoles,

L.L.TROUILLON